



HAL
open science

Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2011, Université de La Rochelle. hceres-02036409

HAL Id: hceres-02036409

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036409>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de La Rochelle

Demande n° S3LI120000911

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La licence Lettres de l'Université de La Rochelle, qui, sur le plan régional, s'insère dans une offre de formation où les lettres sont déjà bien représentées (Universités de Poitiers, Bordeaux, La Rochelle), correspond à un projet original, dans la mesure où, en sus d'un enseignement disciplinaire, débouchant classiquement sur la préparation aux concours de l'enseignement, elle met l'accent sur l'acquisition de compétences professionnalisantes par le biais de stages obligatoires (deux stages fortement encadrés de quatre semaines chacun, dans les secteurs public et privé : bibliothèques et médiathèques, musées, orthophonie, librairies, etc.) ; d'autre part, elle offre aussi à l'étudiant la possibilité de se former aux médias et outils numériques (nombreux choix d'options), met l'accent sur les langues vivantes (apprentissage obligatoire), etc. Elle offre ainsi, au plan régional voire national, une formation très en prise sur le monde contemporain aux étudiants de lettres soucieux de débouchés professionnels diversifiés.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	101
Nombre d'inscrits en L2	59
Nombre d'inscrits en L3	37
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	
% d'abandon en L1	29,3 %
% de réussite en 3 ans	42 %
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	
% d'insertion professionnelle	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans cette formation récente et «moderne», l'enseignement est globalement adéquat aux débouchés identifiés (cf. réserve infra), le projet pédagogique met l'accent sur l'encadrement des études, en termes de type de cours (nombre important de TD en première année, par exemple, pour les étudiants qui en ont alors plus besoin que par la suite), d'enseignements méthodologiques et de choix d'options, qui induisent des parcours originaux. L'intégration des compétences transversales au sein de la licence a été bien prise en compte et appliquée. Le dispositif d'aide à la



réussite également, de même que l'accueil des étudiants présentant des situations particulières. Pour ce qui relève de l'insertion professionnelle, outre les stages obligatoires pour tout étudiant suivant ce cursus, on note avec intérêt les liens établis avec plusieurs licences professionnelles, au sein même de l'Université de La Rochelle, ce qui est tout à fait cohérent avec les objectifs affichés. Enfin, si la poursuite d'études en master de Lettres n'est pas possible sur place, des liens sont manifestement établis, sans doute plus par tradition et/ou proximité que par accord formel, entre l'Université de La Rochelle et plusieurs universités : les étudiants diplômés peuvent donc bénéficier des conseils de l'équipe enseignante sur ce point. Par ailleurs, il est tout à fait possible de s'inscrire sur place à un master de préparation à l'enseignement, ou de poursuivre des études dans différents masters de l'Université, au prix d'une (plus ou moins) légère réorientation. Le suivi du devenir des étudiants assuré par l'OFIVE, représente pour cette licence un atout (qui pourrait être davantage exploité).

Le pilotage de la mention présente des contrastes : une équipe honnêtement structurée et un vrai souci d'encadrement de l'étudiant, notamment au niveau des stages, mais un suivi inexistant, ou à peu de choses près, en ce qui concerne l'évaluation des enseignements ou du contenu des UE, alors que leur originalité même impliquerait davantage d'attention et de communication.

- Points forts :

- L'effort pour actualiser les enseignements de lettres avec des enseignements prenant en compte les nouveaux médias.
- L'accent mis sur les compétences numériques et l'acquisition d'au moins une langue étrangère en cours de cursus.
- La mention permet aux étudiants de rencontrer le monde professionnel en cours de cursus. Le contact avec la réalité du métier peut dissiper des illusions et entraîner de nouveaux choix, comme il peut confirmer une vocation.
- La poursuite d'études en master est assurée sur place ou ailleurs grâce à des contacts établis dans d'autres universités.

- Points faibles :

- Le volume horaire dévolu aux enseignements proprement littéraires est trop mince : non seulement cela nuit à l'identité de la dite licence, mais la préparation aux concours de l'enseignement semble du coup moins solide, du moins pour les concours du secondaire.
- L'évaluation des enseignements échappe largement à l'équipe enseignante, qui, par ailleurs, ne semble guère s'en soucier. De même, n'y a-t-il pas de véritable suivi des étudiants ?
- Les modalités d'examen ne sont pas assez précisément renseignées.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait judicieux, afin d'assurer tout à la fois une véritable identité à cette licence, le devenir des étudiants choisissant un métier dans l'enseignement et, à terme, la pérennité de cette formation, de renforcer le volume horaire du disciplinaire, ne serait-ce que de 20 h/semestre, ce qui correspondrait à 120 h supplémentaires (le cadrage de l'université peut aller facilement jusqu'à 240 h/semestre) et permettrait véritablement aux étudiants de se prévaloir d'un diplôme en Lettres.

Afin d'assurer un meilleur pilotage de la licence, il faudrait veiller à intégrer les données, et mettre en œuvre une véritable évaluation.